



**Impôt Impur,
Un jour, Injures.**

Compte rendu du CTPD du 03/02/2011 (fin du CTPD commencé le 27/01/2011)

Ordre du jour (suite)

2/ Bilan d'activité de la DSF en 2009

Pas de Bilan d'activité Filière Gestion Publique fourni aux organisations syndicales malgré notre intervention et rappel aux décrets.

Ce bilan aurait dû être présenté par le précédent directeur au cours du 1er semestre 2010 et il a fallu que nous le réclamions pour que nous puissions en avoir connaissance

Nous avons rappelé (ou **informé**) le nouveau directeur (DDFiP) des **difficultés propres à l'Ardèche** puisque, contrairement à d'autres départements qui ont abandonné le rapprochement CDI/CDIF, nous, nous avons subi ce rapprochement et dans la foulée la création des SIP....(exemple: pour le transfert du CDIF, les charges étaient évaluées à 3,4 agents pour Annonay qui n'a eu que 3 emplois au TSM de transférés avant de subir à nouveau une réduction de ses effectifs avec la mise en place du SIP)

Nous avons rappelé qu'en son temps, nous avons dénoncé la mise en place des SIP sur Annonay (45 579 articles pris en charge REC et RAR) et Aubenas(31 886 articles pris en charge REC et RAR) qui étaient les résidences où la réception est la plus importante du département et qui étaient le plus en sous-effectif.

Ce qui est profondément révélateur, c'est que l'administration dans son rapport oublie complètement les charges propres à l'activité « cadastre » dans les centres des impôts: nombre de réception, de contentieux TF, de gracieux, de déclarations H1,H2,IL, de relances Lascot, d'états descriptifs de division...Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui montre clairement que les données sont fausses, **les charges sous-évaluées**, les chiffres manipulés et ce , quelque soit la structure DGFIP où l'on travaille !

Nous ne pouvons ici synthétiser toute l'argumentation que nous avons développer concernant les différents services (exemple du SIE qui accumule les tâches depuis sa création en 2005 et où les

agents qui restent se trouvent confrontés à l'auto-gestion, ou bien exemple des trésoreries et la mise en place de l'accueil fiscal, et, exemple édifiant de la mise en place de la DLU 07...).

Donc, en résumé, nous avons demandé au Président de prendre des décisions et des mesures rapides afin de préserver notamment les agents. Les conditions de vie au travail deviennent une nécessité urgente dans des services au bord de la rupture, le directeur est responsable (notamment de la santé des personnels) et doit trouver des solutions (Pilotage et Indicateurs).

Ce rapport, bien que incomplet, est très intéressant puisqu'il fait état des moyens et des charges des services.

Ainsi, concernant les moyens, nous constatons que l'écart entre les postes proposés au tableau de support des emplois (TSM = effectifs théoriques) et la situation réelle des emplois n'a jamais été aussi important :

TSM 2009 : 277 postes

Situation réelle des emplois en 2009 : 250 agents

soit un déficit de 27 emplois.....

Dans ce rapport, il est relevé que le taux de couverture des emplois (% de l'effectif réel par rapport au théorique) était de 82,5% seulement dans les SIE, 91% dans les SIP, 88,6% au CDIF; 80,45% dans les pôles expertises, 65,62% dans les FI, 93,33% dans les BDV (grâce aux stagiaires!!!) et de 102,7% dans les Hypothèques.

Compte tenu du déficit constaté, nous avons demandé au directeur de trouver des solutions et d'expliquer, par exemple, à la DG que, comme l'a fait le précédent DSF pour la résidence d'Annonay en sous-effectif, il faut peut-être lâcher les objectifs de contrôle Impôt sur le Revenu au profit de la gestion première et primordiale!!!

Nous l'avons alerté sur les risques qu'encourent les agents qui tiennent les caisses en numéraire, notamment au Teil (parfois 10000 € de numéraire), quand on voit que des bureaux de tabacs se font braquer pour 150 € !!!

Nous avons rappelé que la création du SIP du Teil n'a rien coûté et demandé qu'un budget spécifique soit sollicité pour l'aménagement de l'accueil nonobstant le sous effectif reconnu par l'administration suite à la mise en place du SIP et de la caisse unique!

Problème des locaux de la recette perception de Bourg Saint Andéol a été évoqué avec relogement à prévoir.

Nous avons soulevé les difficultés que rencontrent les agents des cellules informatiques : manque de préparation des travaux, calendrier tardif, problème de communication.....).

Nous avons demandé que pour le bilan d'activité 2010, les chiffres de l'évolution de la saisine du conciliateur y soient intégrés, ainsi que ceux de la réception par site et service tirés du gestionnaire de files et que soient distingués les charges du cadastre entre celles des SIP et du PTGC.

Concernant l'évolution des charges dans les différents services, vous pouvez vous reporter au fichier ci-joint « état des emplois et charges entre 2002 et 2009 ».

Quelques chiffres :

- 22461 personnes accueillies dont 6435 en accueil spécialisé (18802 en 2009 et 15357 en 2008)
- 2999 dans les trésoreries de proximité

d'où l'importance de bien les comptabiliser dans le gestionnaire de files ou GAIA car cela contribue au calcul des charges...

- 21051 appels téléphoniques (21862 en 2009) (17753 en 2008)
- 540 demandes par courriel (544 en 2009)
- 42531 télédéclarations (38808 en 2009)

A noter que l'Ardèche était en tête des départements de Rhône-Alpes pour l'avancement de la saisie des 2042.

Nous avons informé le DDFiP que pour effectuer une campagne IR en 2 mois (mai et juin contre 4 mois il y a quelques années), les autres services sont fortement sollicités au détriment de leurs propres tâches (ICE pour l'accueil, SIE pour l'ouverture du courrier, chefs de services pour les courriels et autres) et que notre rôle de service public est parfois un peu oublié (2 ou 3 personnes répondant au téléphone par résidence au lieu de tout le services : combien d'appels non abouti???)

Avec la création des trésoreries de proximité, la fin des permanences en communes durant la campagne est annoncée.

4/ Informations diverses

-**Tournon** : la trésorerie de la filière gestion publique ne viendrait qu'en fin d'année à l'Hôtel des Finances.

Nous avons rappelé la nécessité de renforcer la cellule SIP recouvrement avec un agent supplémentaire d'autant plus si ce rapprochement entraîne la création d'une caisse unique (=> encaissement du numéraire des différentes régies : HLM; eau, cantines, ... et très forte augmentation de la réception);

Nous l'avons alerté également sur les difficultés à venir du SIP de Tournon lors de la prochaine campagne IR avec 4 départs d'agents en retraite au 2 juin sur 20 agents du SIP.

-**Campagne IR 2011** : les crédits d'auxiliaires sont identiques que pour celle de 2010 soit 13 mois d'auxiliaires.

-**Cadastre** : à noter une baisse de 40% des crédits de vacation pour l'emploi de manœuvres, baisse qui serait liée à l'équipement de laser-mètres des géomètres .

-Le DDFIP nous a indiqué qu'il avait demandé la création d'un poste A dans l'équipe de remplacement et qu'un poste de cadre A chargé de missions a été créé pour assister les comptables dans l'aide aux collectivités locales (analyses financières, utilisation de l'application Hélios, conseil aux élus...).

-**Cadres A** : le directeur nous a dit qu'il y aurait une harmonisation dans leur gestion avec ceux de la filière gestion publique c'est-à-dire qu'ils seraient nommés par la centrale sur le département et seraient ensuite nommer après discussion avec le DDFiP sur des postes !!!

A suivre!!!

-nous avons demandé que le prochain CTPD soit convoqué fin avril afin que l'organisation de la prochaine campagne y soit présentée.

Drôle d'ambiance, un goût amer, un fonctionnement apparemment bien opaque dans cette direction locale unique, nous y reviendrons.

Fin de la réunion à 13h00